

## COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION	OBJET	VOTE
N°18.2025	<b>Régie Municipale, mise à jour des droits : délégation consentie au Maire par le conseil municipal</b>	Majorité (7 voix)
N°19.2025	<b>Motion adressée à la direction de la poste Buis-les-Baronnies</b>	Unanimité (10 voix)
N°20.2025	<b>Refus d'attribution d'aide exceptionnelle</b>	Majorité (7 voix)

Le compte rendu intégral sera consultable après son approbation lors du prochain conseil municipal en mairie et sur le site internet [www.beauvoisin-drome.fr](http://www.beauvoisin-drome.fr)

Fait à Beauvoisin le 08.09.2025

Affiché pour être porté à la connaissance du public le 08.09.2025

Christian THIRIOT, Maire

